

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Saumur. 30 fr.
Trois mois. 16
Poste: 8
De an. 35 fr.
Trois mois. 18
Poste. 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 24 AOUT

Chronique générale.

LE MANIFESTE SPULLER

On assure que le manifeste rédigé par M. Spuller, au nom du comité national républicain de l'avenue de l'Opéra, ne sera jamais livré à la publicité. Ce manifeste, élaboré il y a près de deux mois, correspondait à une état d'opinion politique qui n'existe plus aujourd'hui par suite du discours de M. Jules Ferry à Lyon, et de l'élaboration de programmes radicaux dans un certain nombre de départements. La France se consolera facilement de n'avoir pas connu ce chef-d'œuvre.

ENTRE DEUX SELLES

M. Allain-Targé figure sur la liste des candidats de la liste opportuniste. Or, depuis plus d'un an, il vote avec l'extrême gauche; et on sait d'autre part qu'il est anti-ferryiste. On nous apprend que quelques membres du camp opportuniste se proposent de se rendre à son banquet pour l'interroger sur sa conduite politique, et lui demander nettement avec qui il est et quel est, en somme, son programme politique comme député et comme ministre.

S'il est un homme qui par sa parole, ses votes, ses votes au Parlement, a le plus contribué à l'établissement de la République, c'est bien M. Jules Simon. Sous l'Empire il était l'idole de la jeunesse française; après la chute de l'Empire il fut ministre de M. Thiers, ministre de M. le maréchal de Mac-Mahon. Il croyait à l'éternité de sa République aimable! Les républicains l'ont mis à la retraite d'office, et M. Jules Simon avoue aujourd'hui que son régime d'oppression et de proscription. Aujourd'hui, M. Jules Simon a peur du

drapeau rouge, l'expérience l'a calmé, et il a le courage de le dire dans diverses lettres rendues publiques.

A LYON

On mande de Lyon que vingt mille ouvriers tisseurs ont fait une manifestation devant les portes des principaux négociants de la ville.

Sept de ceux-ci ont été contraints de signer l'augmentation du tarif réclamée par les ouvriers.

L'administration ne sait que faire. La police est sur les dents. A cinq heures, une grande réunion a eu lieu à la Croix-Rousse. Une foule compacte était massée dans la salle de la Perle et aux alentours.

Demain, les délégations des syndicats feront appel à la délégation. Si les négociants refusent d'adhérer au nouveau tarif, on peut s'attendre à des événements graves.

Avant-hier, la situation était toujours très-tendue. Les tisseurs ont toute la journée continué leurs manifestations devant les magasins, essayant d'arrêter l'entrée et la sortie des marchandises.

En présence de cet état de choses, plusieurs fabricants ont renvoyé leurs employés et fermé leurs maisons.

FUNÉRAILLES DE L'AMIRAL COURBET.

Le choléra a fourni au gouvernement un prétexte pour ne pas célébrer les funérailles de l'amiral Courbet à Toulon.

Non, ce ne sont pas les funérailles de l'amiral Courbet qui auraient compromis la santé publique à Toulon.

Les mauvaises raisons que tâchent de nous servir les républicains feraient supposer que ce cadavre, non-seulement les gêne, mais qu'il leur fait peur.

On a parlé de querelles entre le préfet maritime et la municipalité.

La vérité est que la cérémonie grandiose qui se préparait à Toulon pouvait être l'occasion de nombreux discours dont il eut été difficile de modérer l'expression. De plus, le

gouvernement aurait été tenu de se faire représenter par un ministre qui eût été très-embarrassé, à la veille des élections, de faire l'éloge de la politique coloniale, surtout en présence des dépouilles mortelles de l'amiral Courbet.

Le Bayard est arrivé à Bône et a été l'objet d'une manifestation touchante. Dès l'entrée du navire dans le port, la municipalité s'est rendue officiellement à bord pour déposer sur le cercueil de l'amiral Courbet des fleurs et d'énormes bouquets. La population entière des villages voisins, composée en grande partie d'Alsaciens-Lorrains, se pressait sur les quais pour saluer le Bayard.

Le Bayard reprendra très-probablement la mer dans la journée de dimanche; s'il ne subit pas de retard, il arrivera aux îles d'Hyères mercredi prochain. Les restes de l'amiral Courbet seront débarqués à sept kilomètres environ d'Hyères, à la presqu'île de Giens, près de Salins.

C'est là que sera célébrée la première cérémonie funèbre, présidée par l'amiral Duperré. Cette cérémonie sera très-simple.

Aujourd'hui lundi 24 août, jour anniversaire de la mort de M. le comte de Chambord, M. le comte de Paris a fait dire une messe commémorative à Saint-François-Xavier, sa paroisse.

La Gazette de France et plusieurs autres feuilles légitimistes paraissent encadrées de deuil.

Les incendies se propagent toujours en Algérie. Le feu a gagné la forêt de Zerifar.

LE CHOLÉRA. — Il n'y a eu samedi à Marseille que 46 décès cholériques sur un total de 92.

La municipalité finit par tolérer les feux allumés sur la voie publique.

LES RADICAUX DU MANS.
La plupart des correspondants de jour-

naux parisiens ont remarqué avec quelle sorte d'indifférence les habitants du Mans ont traité la mémoire du général Chanzy et quel manque d'enthousiasme ils ont montré à l'inauguration du monument en l'honneur de l'armée de la Loire.

Bien plus, les Manceaux ont traduit leur mauvaise humeur par des chansons satiriques fort vives.

Le parti radical surtout est nettement hostile à ces hommages rendus à un grand général. Le Soleil signale, à la charge des autorités qui ont toléré cela, le colportage et l'annonce dans les rues de deux infâmes libelles contre Chanzy.

Le Gaulois en donne ce triste échantillon:

LA CHANZYENNE

2^e couplet

Puisqu'il laissa prendre
La ville du Mans
Je n'ai pas compris
Ce beau monument;
Mais puisque not'ville
Le traite en vainqueur,
D'une voix virile
Crions tous en chœur:

Refrain

Le voici, c'est Chanzy
Hi... hi... hi...
C'est bien lui qu'on a mis (bis)
Hi... hi... hi...

C'est une honte, et le Soleil dit avec raison que les Manceaux auraient dû faire justice eux-mêmes de ces malpropretés en donnant la chasse aux êtres ignobles qui les chantaient ou colportaient.

Chose incroyable, il a fallu mettre un garde spécial auprès du monument pour empêcher qu'on ne le souillât ou qu'on brisât les bas-reliefs qui le décorent.

ÉTRANGER

LES ILES CAROLINES. — Le groupe des îles Carolines se compose d'une multitude d'îlots et de récifs courant de l'ouest à l'est, dans une zone longue de vingt-six degrés.

L'île la plus occidentale est celle de Matolotas et Strong Island est la plus orientale.

Il tomba à la renverse dans le fond de la voiture. Clémence eut un frisson de terreur et se pencha vers lui pour le secourir.

— S'il se relève, je recommencerais! hurla une voix que Clémence reconnut alors.

— C'est toi, Hermann! exclama la jeune femme avec un accent plein de reproches. Tu pouvais me secourir, l'empêcher de m'enlever, mais non le frapper ainsi.

— Écoute-moi, et fais ce que je vais te dire; autrement je ne te pardonnerai jamais.

— Que faut-il faire? demanda Hermann, immédiatement soumis.

— Pendant que je vais soutenir la tête de ce malheureux, tu vas prendre le cheval par la bride et nous conduire doucement, presque au pas, jusqu'à la maison où je demeure; et, aussitôt que nous serons arrivés, tu réveilleras le vieux Jérémie et tu iras chercher un médecin, s'il le juge nécessaire.

— Pour qu'il veuille vous enlever encore! murmura le sauvage.

Mais, sans continuer ses réflexions, il se mit en devoir d'exécuter la première partie des ordres qui venaient de lui être donnés, et le funèbre cortège prit silencieusement la route qui ramenait M. Sauvatre chez lui.

Une demi-heure après Hermann, frappait à la porte.

XIX. — UNE RÉVÉLATION ET SES CONSÉQUENCES

Le vieux Jérémie était de ceux qui n'exigent ni raisons ni explications. Quand il fallait agir, il se donnait tout entier, sans demander pourquoi l'action était nécessaire.

Aussi, en moins d'un quart d'heure, M. Sauvatre, tiré péniblement hors de la voiture, avec l'aide de Clémence et même d'Hermann, était déposé dans la chambre du rez-de-chaussée, où la jeune femme avait établi sa demeure, et couché sur le lit, avant d'avoir repris connaissance.

La pierre, en le frappant violemment au front, avait fait une profonde blessure, qui semblait s'être refermée, tant le sang qui s'en était échappé en petite quantité s'était coagulé sur la plaie.

— Voyez, ce ne sera rien, je l'espère, dit M. Sauvatre, rassuré par ces symptômes.

Le vieux serviteur hecha mélancoliquement la tête.

— J'aimerais mieux voir du sang partout, dit-il d'une voix triste.

Et se tournant vers Hermann:

— Pars vite pour Beaufeld, et ramène aussitôt un médecin, ordonna-t-il; je suis sûr qu'il y a plus de danger qu'il ne paraît.

Hermann regarda Clémence, qui lui fit signe d'obéir, et partit comme un éclair.

La jeune femme s'installa auprès de son mari.

Deux heures s'écoulèrent ainsi dans des alternatives continuelles de crainte et d'espérance.

Parfois le blessé, qui semblait avoir repris connaissance sans pouvoir manifester par la parole son retour à la vie, ouvrait les yeux et regardait autour de lui, comme s'il interrogeait et demandait compte des causes qui l'avaient mis dans l'état où il était.

Clémence et Jérémie s'élançaient alors auprès de lui, et, avec toute la sollicitude que donnaient à l'un son affection et son respect, à l'autre ce qu'elle croyait être son devoir, ils prodiguaient au malade tous les soins que leur inexpérience rendait souvent inutiles.

Enfin, les secours amenés par Hermann arrivèrent.

Un homme âgé, grave et en cheveux blancs, s'approcha lentement du lit où le blessé semblait dormir, et il l'examina avec la scrupuleuse attention d'un vieux praticien que n'épouvante plus la vue de la mort. Il sonda et banda la blessure, d'où quelques gouttelettes de sang s'échappèrent sous la pression de ses doigts, et il regarda le malade avec un air triste.

— Je ne croyais pas que M. Sauvatre fût marié, dit-il à Jérémie, debout auprès du lit, en indiquant du geste la jeune femme assise.

Jérémie fit de la tête un signe négatif.

— Madame n'est pas la femme de mon maître, répondit-il; c'est une étrangère qui lui a demandé

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FEMME DU RENÉGAT

PAR NELLY LIBUTIER

DEUXIÈME PARTIE

XVIII. — LE COUP DE FOUDRE

(Suite)

À ce moment, la pauvre femme, qui se voyait pousser un long cri de désespoir et d'appel, se répéta longuement dans tous les échos

Et deux fois elle cria au secours, comme si elle avait cru que sa voix serait entendue.

Le major Ringesson n'en tint pas compte; passant son bras droit autour de la taille de sa femme, qu'il craignait de voir échapper, il fit donner le mouvement au cheval, afin de

À ce moment même, un cri rauque et profond, qui fut cru parti des entrailles d'un animal sauvage, se fit entendre à deux pas des chevaux infernaux, vint frapper au front le major Ringesson!

De toutes ces îles, embrassant une étendue de 2,870 kilomètres, *Ponapi* est la plus grande; cet îlot, de forme circulaire, appelé sur les cartes île de l'Ascension, n'a qu'un diamètre de 20 kilomètres; cependant sa population, de beaucoup la plus considérable de tout l'archipel, dépasse 5,000 habitants.

En résumé, le groupe des Carolines comprend environ cinq cents îlots, dont beaucoup sont inhabités, et la population entière atteint à peine 18,000 âmes.

De ce groupe, les îles principales sont, en dehors de l'île de l'Ascension: *Hogolou*, découverte par l'amiral Duperrey en 1824, 5,000 habitants; *Gouap*, 2,000 habitants; *Strong*, 7,000 habitants; *Monteverde*, *Ouliea*, *Tremelin*, les *Martyrs*, *Duperrey*, etc., etc., qui comptent de 300 à 500 habitants.

Le climat des îles Carolines est des plus agréables, car les chaleurs du tropique y sont tempérées par la fraîcheur des vents et le voisinage de la mer.

Les palmiers, surtout les cocotiers, sont en quantité prodigieuse; on trouve encore dans ces îles fortunées le fameux arbre à pain ou *jaquier*, et toutes les plantes vertes qui font l'ornement de nos serres. Les forêts de ces îles n'ont jamais recelé ni bêtes féroces, ni serpents venimeux.

La race caroline est fort belle et s'éloigne du type malais; les hommes sont grands et bien faits, les femmes jolies et très-habiles dans les travaux de tissage.

Par rapport aux possessions dans l'Océanie, le groupe des îles Carolines est situé à environ 2,000 lieues des îles Marquises. Notre colonie la plus rapprochée est le Tonkin, qui se trouve encore à 700 ou 800 lieues.

AUTRICHE. — Un nihiliste, qui avait pris le nom d'un conseiller d'État russe, et a été reconnu comme un évadé de la prison d'Odessa, vient d'être arrêté par la police et conduit à Vienne sous bonne escorte.

Le czar arrivera ici dans la nuit du 24 au 25, et se rendra au château en voiture fermée sans escorte, de peur qu'il ne soit désigné par là aux coups des conspirateurs. On se doute, en effet, que s'il y a eu complot tramé contre la vie d'Alexandre III, ce sera à l'arrivée de ce dernier, à Kremsier, qu'on tentera de le mettre à exécution.

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, 22 août.

La liquidation de quinzaine, favorisée par l'abondance de l'argent, a donné, pendant deux jours, un peu d'entrain au marché. Les dispositions sont bonnes. La Bourse ne s'occupe pas de politique; mais l'absence des gros spéculateurs ne permet pas de compter sur des variations de cours dépassant quelques centimes.

Le comptant qui dispose en ce moment d'énormes capitaux fait des achats très-suivis, à des prix qui lui réservent, pour l'avenir, de sérieux bénéfices.

Les Rentes françaises ont une excellente attitude. Les cours ne sont pas exagérés; on peut acheter en toute sécurité.

Le 3 0/0 cote 81.10, l'amortissable 82.80, le 4 1/2 0/0 est moins bien traité à 108.92 1/2.

Le Crédit Foncier de France a varié toute la semaine entre 1,310 et 1,315. Le bilan au 31 juillet

n'est pas encore publié, mais on sait déjà que les bénéfices des sept premiers mois de 1885 sont supérieurs à ceux des sept premiers mois de 1884.

Les obligations avec ou sans lots ont un excellent courant d'achats. Les Communales 1880 libérées de 1885 ont à faire avant le 30 août un versement de 50 fr.; aussi les obtient-on à très-bon compte. Les Foncières 85 libérées de 40 fr. ont leur second tirage le 5 septembre; il est temps d'acheter, si l'on veut gagner le gros lot de 100,000 fr.

La Société Générale en introduisant sur le marché les obligations de l'Ouest et de l'Est-Algérien a rendu en le faisant un grand service à l'épargne et à ses actionnaires. Elle en recueillera les bénéfices ainsi qu'elle le prouve son dernier bilan.

L'obligation nouvelle Ouest-Algérien garantie par l'Etat a des achats suivis. Ce titre rapportant plus que le 3 0/0 amortissable, nous conseillons de vendre le 3 0/0 et acheter comme emploi de fond des obligations de l'Ouest-Algérien.

Neus en dirons autant de l'obligation de l'Est-Algérien qui est aussi garantie par l'Etat.

La Banque d'Escompte prépare de grandes affaires. Toutes les entreprises qu'elle soutient et patronne sont en bonne voie. Notamment les Méridionnaires qui feront prochainement parler d'eux, quand le moment sera venu d'émettre au pair les 6,000 actions dont la souscription est réservée par préférence aux anciennes. On ne cote que 690, mais le titre vaut néanmoins 800 fr.

L'obligation nouvelle des Chemins de fer autrichiens a fait encore un pas en avant et s'inscrit à 380. D'ailleurs, ses coupons sont payables nets de tous impôts.

Afin d'empêcher les cours des actions du Crédit Lyonnais de subir le contre-coup du dernier procès perdu par la Foncière Lyonnaise, on a en Bourse soutenu le choc. Aussi il convient que les porteurs d'actions du Crédit Lyonnais en profitent en vendant, car dans quelques jours elles retomberont de 540 à 530.

L'assemblée générale promise des actionnaires du Crédit Général français ne pourra avoir lieu ni pendant la saison de villégiature, ni pendant la période électorale, car on manquerait inévitablement du nombre voulu d'actionnaires. Aussitôt le conseil d'administration mal, paraît-il, à profit, ce délai pour réaliser son programme, afin d'arriver lentement, mais sagement, au relèvement des ressources plus que multiples que renferme cette institution.

L'action du Canal de Panama est très-offerte. Ne pouvant pas émettre des obligations à lots, le conseil d'administration va se décider à faire l'appel des 250 fr. qui restent à verser sur les 600,000 actions. Cela procurera 150 millions, si les actionnaires paient, ce qui est très-problématique. Nos chemins de fer sont invariables.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ELECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

Liste arrêtée dans la réunion du 12 juillet 1885.

MM.

EUGÈNE BERGER, ancien député.

DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.

FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.

A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.

JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.

une hospitalité passagère, que nous lui avons accordée avec plaisir.

— Alors, personne que vous ne s'intéresse à la vie de votre maître?

Jérémie se sentit rougir comme s'il eût eu quelque chose à se reprocher.

— M. Sauvatre s'est marié, il y a longtemps, dit-il; mais je n'ai jamais vu sa femme, et je ne sais si elle existe encore; il n'y a donc que moi qui lui porte quelque intérêt.

— C'est à vous alors que je dois dire la vérité, reprit le vieux médecin. Je puis la dire devant lui, car l'état comateux dans lequel il se trouve en cet instant, l'empêche de m'entendre et de comprendre mes paroles. La blessure que M. Sauvatre a reçue au front est nécessairement mortelle, et quelques heures à peine lui restent à vivre.

En entendant ces mots, Clémence eut un mouvement d'effroi, et se rapprocha de son mari.

— Est-ce que vous pensez qu'il ne reprendra jamais une parfaite connaissance? demanda-t-elle avec une très-visible anxiété.

— Je pense le contraire, madame, reprit le vieillard, le malade retrouvera encore, pendant quelques instants, toutes ses facultés et ses souvenirs. Mais ce sera, je le crains, la leur dernière, après laquelle il retombera pour ne plus se relever.

Taudra donc se hâter de profiter de cet instant

de retour à la vie, si l'on désire quelque chose de lui.

Clémence paraissait stupéfiée et comme anéantie sous le poids de ses pensées.

— Vous ne quitterez pas la maison? demanda-t-elle tout à coup au médecin.

— Hélas! madame, mes soins ne peuvent avoir une grande efficacité sur le blessé! répondit ce dernier, mais je regarde en effet comme un devoir de tout tenter jusqu'à la dernière minute.

— Et vous pouvez m'autoriser, sans danger pour la vie du blessé, à avoir avec lui une longue et émotionnante conversation, aussitôt qu'il aura recouvré toutes ses facultés pensantes?

— Oui, madame, car si ce que vous me demandez est nécessaire, cela ne peut abréger que de bien peu d'instant l'existence du mourant. Mais, tenez, le voici qui sort lentement de sa torpeur; il regarde autour de lui et semble se reconnaître et se rappeler ce qui s'est passé. Laissez-moi m'approcher d'abord et lui parler.

Le vieillard prit la main de M. Sauvatre, et lui adressa doucement quelques paroles.

— Je me sens mieux, dit celui-ci avec une voix rude, et j'espère que vous allez me permettre de sortir de cette position ridicule?

Clémence se rapprocha vivement et jeta au médecin un regard qui voulait dire:

TH. DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.

LEONCE DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2° étage.

Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à 11 heures du matin, et de midi à 4 heures.

L'assassinat de Longué.

Vendredi soir, vers 10 heures, une tentative d'assassinat a eu lieu à la Siroitière, commune de Longué, sur la personne du sieur Ripault, cultivateur.

Ripault venait de se coucher, quand sortit tout à coup de sous son lit un individu qui se dirigea du côté de la porte, et, avant de s'éloigner, déchargea un premier coup de revolver sur Ripault, puis un second, et, croit-on, un troisième coup. Une des balles a atteint la victime à l'épaule et est encore dans l'articulation. Une autre s'est perdue dans l'appartement et a été retrouvée hier matin.

Quoique blessé, Ripault a pu se lever, appeler au secours, et ses voisins sont venus aussitôt. Mais déjà l'assassin gagnait la campagne. Heureusement il est connu, on l'a vu rôder dans la journée autour de la maison; on ignore seulement à quelle heure il a pu entrer et se blottir sous le lit de Ripault; mais, comme pièce à conviction, il y a laissé sa casquette.

C'est un chemineau qui a travaillé au chemin de fer de Château-du-Loir. Après le crime, il s'est rendu à Saint-Philbert-du-Peuple où il s'est fait servir à boire, puis de là il s'est dirigé sur Vernantes et a couché à la cantine du chantier du chemin de fer. Il était toujours tête nue. Cet assassin devait rejoindre aujourd'hui son régiment pour faire ses vingt-huit jours.

Le parquet de Baugé s'est transporté dès samedi matin à Longué pour faire une enquête, et a transmis le signalement du coupable dans toutes les directions.

Samedi soir, la gendarmerie de Saumur a arrêté un voyageur dont le signalement répond assez bien à celui de l'assassin du père Ripault. Il venait de Saint-Philbert, et ses vêtements avaient des taches de sang. Il est en ce moment sous les verrous, où il va subir un premier interrogatoire.

Quel a été le mobile du crime? On suppose que c'est le vol.

L'état du père Ripault est grave; cependant on ne désespère pas de le sauver. Si la balle avait dévié d'un centimètre seulement, il eût été tué sur le coup.

Le reporter de la *Petite France* qui a été si fort scandalisé de rencontrer sur l'hippodrome de Saumur les candidats conservateurs de la députation de Maine-et-Loire, n'est entré dans l'enceinte du pesage que par une faveur exceptionnelle, dont n'ont pas profité les honorables candidats sur les talons desquels il s'est attaché avec une ardeur qui n'a rien de bien digne.

Les candidats membres du Conseil général ont reçu, suivant leur droit, l'invitation d'usage; les autres ont payé leur place comme les simples mortels. Le reporter de la *Petite France* a quêté une entrée gratuite qui lui a été libéralement accordée par M. le Président de la Société des courses. Et pour tant celui-ci n'a pas échappé au critique de M. Wilson qui pourrait cependant bien payer les places de ses agents. C'est là un témoignage de reconnaissance tout républicain.

Les exercices religieux de l'octave de l'Assomption ont été terminés hier soir à l'église de Nantilly par un brillant salut solennel en musique.

Des amateurs d'un talent incontestable s'étaient préparés pour donner à cette cérémonie plus d'éclat et avaient appelé à leur aide M^{me} de Becque, dont le bon vouloir, on le sait depuis longtemps, n'a d'égal que le talent.

Déjà mercredi, à l'occasion de la clôture de l'Adoration nocturne, ces mêmes artistes s'étaient réunis et avaient exécuté une première fois les *Voix du Ciel*, de M. Bouleau-Neldy, pour orgue, piano, violons, clarinette basse et contrebasse.

Le *Santa Maria* a été chanté par la voix si sympathique de Mlle C..., et le *Tantum ergo* de Massenet a été dit admirablement par notre jeune compatriote.

Ces fidèles et dévoués amateurs ne pouvaient exécuter deux fois les mêmes morceaux. Aussi, pour hier soir, avaient-ils fait un nouveau choix qui dénote leur profond amour de la musique et leur savoir musical.

Le *Mater superba* de Bouilly a été entonné d'une façon ravissante par le même orchestre que mercredi; puis les deux violons, avec accompagnement d'orgue, ont interprété avec plein succès la sérénade de Braga.

La même voix qui avait chanté mercredi le *Santa Maria* a fait retentir les voûtes de Nantilly de l'*Ave Maria* de Gounod, et du même *Tantum ergo* de Massenet. Le piano, l'orgue et l'alto soutenaient admirablement la jeune chanteuse que l'on eut volontiers applaudi.

Les fidèles qui se pressaient en foule dans cette antique église ont été profondément émus de ces accords si suaves et si mélodieux qui sont faits pour élever les âmes à Dieu et inspirer des sentiments de foi et d'amour religieux.

MANŒUVRES D'AUTOMNE.

On sait que des manœuvres d'automne seront exécutées en 1885, dans la 9^e région, par les 17^e et 18^e divisions d'infanterie. Chacune d'elles comprendra, outre les corps d'infanterie, 4 batteries d'artillerie, un régiment de cavalerie, des ambulances, des services administratifs et une prévôté (gendarmerie).

Avant ces manœuvres, les brigades de cavalerie exécuteront des évolutions spéciales, et la 9^e brigade, composée du 3^e régiment de dragons et du 2^e régiment de chasseurs, manœuvrera du 20^e au 30 août entre

— Êtes-vous absolument sûr de ce que vous m'avez pronostiqué?

Celui-ci comprit et baissa la tête en signe d'affirmation.

Alors la jeune femme se dressa, haute et droite, devant le lit, et posant avec autorité sa main sur le bras de son mari:

— Vous ne vous lèverez pas, lui dit-elle, car vous êtes fort malade, et je vous en prie.

Il la regarda et eut un moment de fureur dans les yeux.

— Et c'est cependant par vous et pour vous que je suis ici et dans cet état! répliqua-t-il.

— Je ne veux pas vous condamner, monsieur, reprit la jeune femme avec douceur; vos souvenirs seuls suffisent pour vous faire comprendre votre injustice. Mais je veux vous demander si vous voulez, au moment suprême où vous vous trouvez, écouter une confidence, que j'avais apportée de bien loin, espérant qu'elle serait, pour tous deux, le commencement de notre bonheur?

— Je vais me retirer dans une pièce à côté, madame, dit le médecin en se disposant à s'éloigner.

— Non, monsieur, je vous prie, au contraire, de vouloir bien rester avec notre vieux Jérémie, reprit la jeune femme; je ne veux, en quoi que ce soit, ni pour les faits passés ni pour les conséquences que peut avoir ce terrible événement, faire un

mystère de ma conduite et de ce que j'ai à dire à M. Sauvatre.

Pendant qu'elle parlait ainsi, le mourant regardait sa femme avec un air interrogateur qui semblait vouloir percer l'obscurité dont elle s'était jusqu'alors entourée.

— Je vous écoute, madame, dit-il avec effort. Et ses lèvres blanchissantes, le sueur qui, de temps en temps perlait autour de ses tempes, annonçaient qu'une grande fatigue morale et physique ne tarderait pas à avoir raison de cette volonté, qui eût voulu lutter quand même contre tous les événements.

(A suivre.)

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes. PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 230. Le dernier sent de Jules Ferry. Les aventures extraordinaires de Mollard Ferry Camaron (suite). Les décorations de Mollard Ferry à Lyon. A Mont-sous-Vaudrey. Simple question. Le tonkinois (dessin). Appel aux électeurs catholiques. Le suffrage universel (table en vers). Choses et autres.

Neuillé-Pont-Pierre, Beau-Blancay, Rouziers.
 La 17^e division opérera du 7 au 16 septembre environ sur le territoire des cantons de Richelieu, l'Île-Bouchard, Sainte-Maure, May-le-Rideau, Montbazou, Bléré, Tours-Nord.
 La 18^e division opérera aux mêmes dates dans les cantons de Chinon, Azay-le-Rideau, Langeais, Bourgueil, Château-la-Vallière, Tours-Nord.
 Les troupes seront considérées comme en manœuvres depuis le jour de leur départ jusqu'à leur rentrée dans les garnisons ; elles pourront, par suite, user du droit de réquisition dans les localités où elles séjournent.

GENNES.
 L'assemblée dite de la Saint-Louis aura lieu à Gennes dimanche prochain 30 août. Il y aura jeux divers, mâts de coq, feu d'artifice, retraite aux flambeaux.
 Les marchands étalagistes trouveront aide et protection de la part de l'administration.

SAINTE-MACAIRE-DU-BOIS. — Mercredi, à dix heures du soir, le feu s'est déclaré dans le grenier appartenant au sieur Garreau, propriétaire. Pertes, 3,400 francs.

CHARENTAIS-PASSAVANT. — Un incendie s'est déclaré jeudi à la ferme de la Limousinière ; des récoltes et des instruments agricoles ont été détruits. Pertes, 5,900 francs.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE
 Sur la proposition de M. le comte de Castries, le Conseil général a voté :
 Subvention aux sociétés de secours mutuels, 500 fr.
 Subvention à la société des cantonniers du service vicinal, pour accroître son fonds de retraites, 800 fr.
 Subvention à la société de tir des 71^e et 72^e régiments territoriaux d'infanterie, 300 fr.
 Subventions pour les courses de chevaux : Angers, 2,500 fr. ; Saumur, 4,200 fr. ; Cholet, 4,000 fr. ; Segré, 500 fr.
 Subventions pour les courses locales au trot :
 Pouancé, 500 fr. ; le Lion-d'Angers, 300 fr. ; Chemillé, 450 fr. ; Beaupréau, 450 fr. ; le Louroux-Béconnais, 250 fr. ; Saint-Georges-sur-Loire, 250 fr. ; Durtal, 250 fr. ; Seiches, 250 fr.
 Subvention pour l'élevage des chevaux et concours de poulainiers, 5,000 fr.
 Subvention à la société hippique française, 500 fr.

La question de l'impôt foncier a été l'objet, en août 1884 et avril 1885, de longues discussions.
 Il s'agit de répartir uniformément l'impôt foncier dans les cinq arrondissements, parmi lesquels ceux de Baugé et de Saumur supportent une charge considérable si on les met en parallèle avec les trois autres.

Le Conseil a décidé de maintenir le *status quo* en attendant la révision du cadastre.
 — Le Conseil général a voté la création de nouvelles foires dans les localités suivantes :
 Thouarcé. — Trois nouvelles : les premiers mardis de février, avril et décembre.
 Bourgneuf. — Deux nouvelles : les 3^e vendredis d'avril et mai.
 Landemont. — Deux nouvelles : le 2^e mardi après Pâques et le 4^e mardi de juin.
 Puizat-Doré. — Une nouvelle : le dernier mardi d'avril.
 Noyant. — Six foires auront désormais lieu chaque année : les 4^e vendredis de janvier, mars, mai, juillet, octobre et décembre.
 Champigné. — Une nouvelle foire, le 20 février.

— Le rapport du délégué départemental, présenté au Conseil général, établit que l'invasion phylloxérique a fait de grands progrès dans le vignoble angevin. Actuellement, vingt-trois communes sont déclarées phylloxérées. Les clos qui produisent les meilleurs vins de la côte du Layon sont contaminés.

LES NOUVEAUX PONTS SUR LA LOIRE
 Le Conseil général de Maine-et-Loire n'a pas encore abordé en séance publique cette question des ponts de la Loire, qui préoccupe à juste titre les populations des deux rives ; mais nous savons que la commission a terminé son travail vendredi, et qu'elle a conclu en faveur de la construction des trois ponts de Champtoceaux, de Rochefort-Béhusard-Savennières et de Montsoreau.

Pour faire face aux dépenses que ces travaux entraîneront pour le département, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, la commission conclut dans son rapport à l'affectation d'un centime départemental qui sera pris sur les douze centimes spécialement affectés à la vicinalité.
 On dit que la discussion aurait été vive dans le sein de la commission ; mais l'accord s'est fait, et tout laisse à penser que le Conseil général ratifiera les conclusions du rapport, qui est confié à M. le général d'Andigné.

MORT AU TONKIN.
 On écrit de Candé au *Maine-et-Loire* :
 « Le jeune BROSSET, enfant de Candé, soldat infirmier, est mort au Tonkin le 24 mai dernier. — M. le maire de Candé vient d'en être officiellement informé et a transmis la triste nouvelle à la famille. »

La *Petite France* annonce qu'à Angers les ouvriers ont décidé, de concert avec leurs amis du département, de faire une liste composée exclusivement d'ouvriers.

Dans une réunion tenue par les radicaux de Cholet, on a adopté les candidatures de MM. Constant Pierdon, conseiller municipal, et Lemardelay, docteur-médecin.

On écrit de La Rochelle que le nommé Arran, soldat du bataillon du 123^e de ligne qui bivouaque au camp de la Mothe, à cinq

kilomètres de La Rochelle, depuis son retour du camp du Pas-des-Lanciers, en attendant la complète extinction de la fièvre typhoïde, vient de désertir en emportant la caisse de l'officier payeur.
 Ce vol est évalué à 15,000 fr.

LE DRAME DE CHATELLERAULT
Deux jeunes filles mortes enragées.

Le sieur T..., cultivateur à Châtellerault, avait deux filles, l'une de seize, l'autre de vingt ans. L'aînée était fiancée, et le mariage devait avoir lieu dans quelques jours. Mais on fut étonné de voir cette jeune fille devenir, ainsi que sa sœur, sans raison apparente, sombre et taciturne, se plaignant de malaise indéfinissable, lorsque tout à coup la maladie se déclara de façon à n'être plus douteuse : les deux malheureuses étaient enrégées.

L'année dernière, le domestique fut mordu par le chien de la maison. Aussitôt l'animal, reconnu atteint d'hydrophobie, fut abattu. Neuf jours après, le pauvre garçon était atteint de l'épouvantable mal. Il fut transporté à l'hôpital, où il succomba.
 Les deux jeunes filles avaient, elles aussi, sans doute, été mordues par leur chien ; mais pour elles la période d'incubation a été plus longue ; et ce n'est qu'au bout d'un an, à la veille du mariage de l'une d'elles, qu'elles ont senti les suites de cette morsure.

Le désespoir des parents, de leur frère, du fiancé, est impossible à peindre.

AU FESTIVAL DE LA BERNERIE.
 On sait que dimanche 16 août avait lieu à la Bernerie un festival auquel un grand nombre de sociétés ont pris part.

La grande attraction de la fête a été la présence à la Bernerie de l'excellente musique de Serignan (Hérault). Arrivée depuis déjà deux jours, elle avait su conquérir l'admiration des baigneurs en se faisant entendre sur la plage et en tenant ses auditeurs sous le charme de ses mélodieux accords.

Il est rare de rencontrer un assemblage aussi fini et aussi complet de tous les éléments indispensables à la formation d'une musique militaire : tous les instruments sont tenus par des artistes et solistes distingués qui ont captivé les membres du jury qui ne pouvaient dissimuler leur satisfaction.

Société indépendante sous le vocable de Sainte-Cécile, la musique de Serignan comprend 55 exécutants, elle a 6,000 fr. de rente et fait en ce moment une tournée en Bretagne.

Malgré toutes les difficultés qui ont surgi et les obstacles que la municipalité n'a cessé de mettre en travers, les organisateurs de cette réunion ont vu leurs efforts couronnés de succès.

Une foule immense, venue de tous les coins du département et des plages voisines, se pressait dans la Bernerie et sur la plage. On a pu trouver à manger et à se rafraîchir malgré l'affluence nombreuse qu'on peut porter à 40 ou 42,000 personnes étrangères aux baigneurs de la localité.

Le soir, feu d'artifice sur la plage, et, à onze heures, départ des trains ramenant les curieux venus de Nantes, Paimbœuf, Machecoul, etc.

Publications de mariage.

Georges-Marie-Louis Gaudin, pâtissier, de Beaufort, et Sophie-Marie Hetreau, sans profession, de Saumur.
 Henri Defays, recailleur, d'Angers, et Mélanie-Émilienne Chucho, sans profession, de Saumur.
 Ludovic-Adrien Biémet, boucher, de Saumur, et Marie-Angèle Giroire, sans profession, de Saint-Martin-de-la-Place.

Nous recommandons l'excellente *Huile d'olive* surfine vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE. — Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. — Elle est vendue 4 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 4 fr. 45 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

UN CONSEIL DESINTERESSÉ

Si les personnes qui ont besoin, à l'ouverture d'une saison, de faire des achats, avaient la bonne pensée de se renseigner, de voir, de comparer les marchandises, elles épargneraient leur budget et nous n'aurions pas besoin de les guider, de leur dire : « Allez directement aux *Grands Magasins du Louvre de Nantes* qui vont s'installer Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55, à partir de mercredi 26 août prochain.

Nous l'avons déjà dit, la faveur du public ne s'acquiert pas sans qu'il y trouve son compte, et il est une vérité incontestable, c'est que pour faire beaucoup d'affaires il faut vendre bon marché. Le commerce se plaint, à qui la faute ? Souvent à lui qui veut trop gagner et qui éloigne en divisant la clientèle qu'il aurait intérêt à conserver.

Nos grands manufacturiers l'ont si bien compris qu'ils ont chargé ce grand établissement parisien d'écouler sur plusieurs points de la France le stock des réserves de fabrique, afin de créer de nouveaux débouchés à leurs produits atteints par la concurrence étrangère ; aussi ne pouvons-nous qu'engager nos lecteurs à faire une visite rue d'Orléans, 55, à Saumur, convaincus, d'après la renommée qui précède les *Grands Magasins du Louvre*, qu'ils nous seront reconnaissants de ce conseil.

ALCOOL DE MENTHE DE RICOLES
 45 ANS DE SUCCÈS
 33 RÉCOMPENSES — 12 MÉDAILLES D'OR
 Bien supérieur à tous les produits similaires ET LE SEUL VÉRITABLE
 Infaillible contre les Indigestions, Maux d'Estomac, de Cœur, de Nerfs, de Tête, etc., et dissipant le moindre malaise.
 PRÉSERVATIF CONTRE LES ÉPIDÉMIES
 Eau de Toilette et Dentifrice très appréciées.
 Fabrique à LYON, 9, cours d'Herbouvillat. — Dépôt à PARIS, 41, rue Richer.
 EXIGER LE NOM DE RICOLES
 Déposé dans les principales Pharmacies, Parfumeries et Epicerias fines.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

GLORIA VICTIS !

Chanzy, décidé à tenir tête à l'ennemi le plus près possible d'Orléans et de Paris, afin de saisir l'instant opportun de reprendre la marche sur la capitale, s'établit fortement sur les positions en avant de Joaze (Loir-et-Cher), appuyant sa gauche à la forêt de Marchenoir et sa droite à la Loire, à la hauteur de Beaugency.
 L'ennemi devait certainement avoir pour dessein la prise de Tours (siège du gouvernement en province). Or, la 2^e armée dans ses bivouacs de Joaze attendait les chemins de Blois et de Tours.
 Le 7 décembre, l'ennemi attaqua à Vallières et à Cravant ; il voulait s'emparer de Beaugency. Nos troupes tenaient bon. L'ennemi fut repoussé ; nos soldats couchèrent sur leurs positions.
 Il fallait s'attendre à de nouvelles attaques. Le 8, dès l'aube, offensive sur tout notre front par l'ennemi.
 La bataille de Villorceau fut une victoire pour nos armes. La besogne avait été dure. Nous lutâmes contre quatre corps d'armée allemands, nos chassepots firent merveille.
 Plusieurs fois les Français enlevèrent des villages

à la balonnette. Les pertes furent cruelles dans les deux camps. Nous eûmes à regretter la mort du général de Flandres. Mais tout l'éclat de cette victoire appartient au vice-amiral Jauréguiberry, au général Jaurès, au 49^e mobiles (Orne) et au 33^e (Sarthe).

Le lendemain, nouveau succès remporté, sur l'aile droite de l'armée, par Jauréguiberry, à Taverny.

Mais toutes ces batailles, livrées par l'ennemi et gagnées par nous, prouvaient l'opiniâtreté des Prussiens à vouloir s'emparer de Blois et de Tours ; or, nos troupes qui n'étaient pas renouvelées étaient fatiguées, tandis que celles de Frédéric-Charles étaient constamment rafraîchies par des régiments pris momentanément sous Paris. Malgré nos succès, il était inévitable que l'ennemi à force de revenir à la charge ne percât nos lignes ou ne nous tournât. Il fallait aviser. Gambetta, ministre de la guerre, venu à Joaze voir Chanzy, se rendit compte par lui-même de la lassitude de nos troupes.

Deux partis se présentaient : continuer la lutte sur les positions occupées, dans le cas où Bourbaki pourrait, sur la rive gauche, faire diversion et attirer sur lui une partie de l'armée de Frédéric-Charles ; sinon, battre en retraite sur Vendôme pour se reconstituer derrière le Loir. Bourbaki,

consulté, avoua l'impuissance de son armée non encore organisée à faire une démonstration sérieuse. La retraite fut donc décidée. Ce mouvement découvrait Tours. Gambetta fit évacuer la délégation sur Bordeaux, et, le 11 décembre, la retraite commença sur le Loir.

Cette retraite était une opération difficile. Le temps était affreux : pluie torrentielle, terrain détrempé ; il fallait reculer en contenant l'ennemi de front ; pour cela, nos lignes devaient être solides et dans une formation qui permit, tout en se retirant, de toujours combattre. La journée du 12 décembre ne fut qu'une longue anxiété. L'armée française avait abandonné la Loire à laquelle s'appuyait son aile droite, et celle-ci allait avoir à se retirer à travers une plaine où aucun de ses mouvements ne pouvait être dissimulé, et où elle ne devait rencontrer aucune position réellement avantageuse pour s'arrêter et se défendre si elle était attaquée.

Puis il y avait à craindre, Bourbaki ne pouvant encore opérer, que l'ennemi, qui descendait sur la rive gauche, n'arrivât par Blois, à Vendôme, avant que Chanzy n'y fût lui-même parvenu ; alors la 2^e armée était coupée dans sa retraite et réduite à se constituer prisonnière ou à périr.

La Fortune prit pitié de nos valeureux et malheureux soldats ; l'ennemi fut retenu un moment

devant Blois par le général Bary, chargé de la défense de la ville. Berry, trop faible pour résister, passa sur la rive droite afin de rejoindre la 2^e armée, mais il coupa les ponts derrière lui ; cette manœuvre retardait l'ennemi et permit à Chanzy et à son armée d'atteindre Vendôme le 13 au soir. Cette pénible et périlleuse retraite de la 2^e armée avait été le théâtre d'un combat soutenu par le 17^e corps au château de Coudray. Là périt le colonel américain Burr-Porter arrivé la veille comme chef d'état-major et tué en donnant l'exemple du plus brillant courage.

Chanzy espérait pouvoir donner sous les murs de Vendôme un peu de repos à ses troupes qui en avaient un extrême besoin ; mais Frédéric-Charles, inquiet de toujours trouver menaçante devant lui une armée qu'il croyait en complète déroute, voulut en finir avec ce général Chanzy et ses soldats. Jetant des ponts de bateaux sur la Loire, à Blois, il courut sus aux troupes de Chanzy.

Notre armée était rejointe par ses implacables *harceleurs*, la lutte allait donc recommencer pour elle, sans qu'il fut possible à Chanzy de lui donner le temps de se reposer et de se refaire.

(A suivre.) **RAOUL BONNERY,**
 de la Société des Gens de lettres,
 Officier d'Académie.

Par suite d'un traité passé avec une des premières maisons de Paris, nous sommes en mesure de fournir à nos lecteurs la MAGNIFIQUE GRAVURE SUR ACIER AU BURIN, intitulée :

LA VIERGE AUX BALANCES

CHEF-D'ŒUVRE du grand peintre Léonard DE VINCI, dont le tableau est exposé au musée du Louvre.

Cette belle estampe artistique, gravée par Garnier, a coûté 40,000 fr. de gravure. C'est dire qu'elle est d'un fini et d'une exécution irréprochable.

Les épreuves se vendent 20 fr. dans le commerce. Par faveur exceptionnelle, elles seront délivrées à nos lecteurs, dans nos bureaux, contre versement de 2 fr. 50 seulement.

Franco, en colis postal : 3 fr. 25.

Journal mensuel de l'Enfance

LA JEUNE MÈRE

OU L'ÉDUCATION DU PREMIER ÂGE.

Fondé il y a douze ans par l'éminent docteur Brochard, qui traitait avec une compétence toute spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal *La Jeune Mère* a été honoré de nombreuses récompenses; aujourd'hui, complètement

réorganisé, considérablement étendu, notre journal est rédigé par un comité de médecins dont les travaux spéciaux sont fort appréciés des lecteurs.

Tous les abonnements partent du 4^e janvier. — Un numéro spécimen est adressé franco à toute personne qui en fait la demande.

S'adresser aux bureaux de l'ECHO SAUMUROIS, 4, place du Marché-Noir, Saumur. — 6 fr. par an.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-

poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques

LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro : 25 centimes.

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique, et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an : Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr.

Très-belle prime aux abonnés.

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur.) Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque copie-taine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Marché de Saumur du 22 Août

Blé nouveau (l'h.)	15	Hulledenois.	50	180
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	—	Graine tréfle	50	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	50	—
Halle, moy ⁿ	77	— luzerne	50	—
Seigle.	75	Foin (dr. c.)	780	6000
Orge	65	Luzerne	780	6000
Avoine h. bar. 50	8	Paille	780	6000
Fèves	75	— Amandes	50	180
Pois blancs	36	— Cire jaune	50	180
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	50	180
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—
Cheuevis	50	3 ^e	—	—
Farine, culas.	157	4 ^e	—	—

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE
FONDS DE CHAPELLERIE
Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

A LOUER
PRÉSENTEMENT

Rue de la Petite-Bilange, APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

A LOUER DE SUITE
MAGASIN
Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

A VENDRE
Ou à Louer

MAISON

Rue Basse-Saint-Pierre. S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, n° 6.

A VENDRE
UNE CAVE

Propre au commerce des vins. Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

A VENDRE
Moteur à Gaz

Système BENIER frères. Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAG, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

A VENDRE OU A LOUER
En totalité ou par parties

UN JARDIN

Situé près le pensionnat de la Retraite. S'adresser à M. LAUNAY-MICOULLAU.

A CÉDER
DE SUITE

ÉPICERIE
Mercerie

Dans une des principales rues. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME, bon organiste, possédant d'excellentes références religieuses et artistiques, aurait désiré une place d'organiste dans une paroisse de Saumur ou des environs.

S'adresser à M. PORRET, hôtel de la Paix, Saumur. (688)

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande un **clerc** se destinant au notariat.

ÉTUDE DE LA RELIGION
NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

D'APRÈS LES

QUATRE ÉVANGÉLISTES

Par M. l'abbé MÉRIT

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et chez tous les libraires.

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2^e édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et DOUVÉ.

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médillé à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
3 heures	8 minutes	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	
6	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)														
9	13	matin	omnibus-mixte.														
1	25	soir															
2	39	soir	express.														
7	15	soir	omnibus.														
10	30	soir	(s'arrête à Angers).														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
Heures	Minutes	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
3 heures	26 minutes	matin	direct-mixte.														
8	21	matin	omnibus.														
9	37	matin	express.														
12	48	soir	omnibus-mixte.														
4	44	soir	omnibus														
7	4	soir	omnibus (s'ar. à Tours)														
10	24	soir	express-poste.														
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.